

## DECISION D'OUVERTURE DU CONCOURS DE RECRUTEMENT DES CADRES

### LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Vu la loi n° 13-99 portant création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale promulguée par le dahir n° 1.00.71 du 9 kaada 1420 (15 février 2000) ;

Vu le décret n° 2.99.71 du 9 hijja 1420 (16 mars 2000) pris pour l'application de la loi n° 13-99 portant création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale ;

Vu la loi des cadres annexée au budget de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale au titre de l'exercice 2016 ;

Vu le Statut du personnel de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, tel que modifié et complété ;

Vu l'organigramme de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale ;

Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n°24/2012, du 22 Octobre 2012 relative à la gestion des procédures de recrutement au sein des Etablissements et Entreprises Publics ;

Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n°14/2012, du 19 Juin 2012, relative aux modalités de gestion des concours de recrutement dans les emplois publics ;

Vu la note du Ministre de l'Economie et des Finances n°2-2365, du 29 Juin 2012 relative aux procédures de recrutement au sein des Etablissements et Entreprises Publics, faisant référence à la lettre circulaire du Chef de Gouvernement n°699 du 01 Juin 2012 relative à l'unification des procédures de recrutement au sein des Etablissements et Entreprises Publics ;

Vu les nécessités du service ;

## DECIDE

**Article 1 :** L'ouverture d'un concours pour le recrutement des cadres, au titre de l'exercice 2016, pour les profils suivants :

Réf Poste	Poste	Nombre	Profil	Date de concours
GEST/OMPIC	Cadre 1 <sup>ère</sup> catégorie	4	Licence (Bac + 3 / 4 ou équivalent), spécialité : Gestion des entreprises. Promotions : 2013 – 2014 – 2015 – 2016.	Dimanche le 25 Septembre 2016
ING/OMPIC	Cadre 2 <sup>ème</sup> catégorie	2	Ingénieurs d'Etat : Génie logiciel.	
PHARMA/OMPIC	Cadre 2 <sup>ème</sup> catégorie	2	Docteur en Pharmacie.	
DROIT/OMPIC	Cadre 2 <sup>ème</sup> catégorie	2	Master (Bac+5) : Droit des affaires (sec. Française).	
MASTER/OMPIC	Cadre 2 <sup>ème</sup> catégorie	2	Master (Bac+5) : Ressources humaines ou Finance	

**Article 2 :** Les candidats doivent être de nationalité marocaine et âgés au minimum de 18 ans et au maximum de 40 ans.

**Article 3 :** Le dossier de candidature doit **obligatoirement** comporter :

- Le formulaire de candidature à télécharger des sites web : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et [www.ompic.ma](http://www.ompic.ma);
- Une lettre de motivation ;
- Un CV ;
- Une copie de CNI ;
- Une copie des diplômes ou attestation de réussite ;
- Une copie certifiée conforme de la « **carte d'handicapé** » pour les personnes handicapées.
- Une copie du document justifiant l'équivalence pour le cas des diplômes non délivrés par un établissement d'enseignement public marocain.

**Article 4 :** Le dossier entier doit être mis dans une enveloppe et adressé à l'attention de Monsieur le Chef du Département des Ressources Humaines et Financières de l'OMPIC par voie postale ou déposé directement à l'OMPIC à l'adresse suivante : « R.S. 114 KM 9,5 Route de Nouasseur – Sidi Maârouf (BP 8072 Casa-Oasis), Casablanca » au plus tard le 22 Juillet 2016 (le cachet de la poste faisant foi).

**Article 5 :** Le candidat doit **obligatoirement** mentionner sur l'enveloppe la référence du poste concerné.

**Article 6 :** La liste des candidats présélectionnés pour passer le concours, la liste des candidats retenus après les épreuves écrites et orales seront publiées sur les sites [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et [www.ompic.ma](http://www.ompic.ma).

**Article 7 :** Un pourcentage de 25% des postes est réservé aux candidats anciens résistants, pupilles de la nation, anciens militaires et anciens combattants, et 7% des postes sont réservés aux personnes handicapées.

**Article 8 :** Les épreuves écrites se dérouleront dans les locaux de l'OMPIC et l'ISCAE, sis Km 9,500 Route de Nouasseur - Casablanca Oasis.

Le Directeur Général de l'Office Marocain  
de la Propriété Industrielle et Commerciale

Signé : Arif EL MALIKI